

Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PS

Châtillon Montrouge : Quel projet pour 2007 ?



Philippe BASSINET



Jean-Michel FIET

Les villes de Montrouge et Châtillon sont regroupées dans une Communauté de communes. Le 8 février dernier, le Conseil de la Communauté débattait des orientations budgétaires pour 2007. Premier constat, les recettes sont en baisse en raison du désengagement de l'État, décidé par l'actuel Gouvernement de droite. Deuxième constat, les recettes seront aussi en baisse, pour nos villes comme pour la Communauté en raison du départ d'entreprises importantes.



Jacqueline FINOT-FREBAULT



Joëlle LASSERRE



Wilfrid VINCENT

Ainsi, Montrouge perd 30 % de son assiette de taxe professionnelle (une des principales ressources du budget) avec le départ d'Orange et des dernières entreprises du site Schlumberger.

Troisième constat : la Communauté ne réagit

pas. Alors que l'action économique et l'emploi sont désormais de sa compétence, et non plus de celle de nos deux villes, le montant de l'investissement, pour 2007, est égal à zéro.

Nous perdons des emplois, nous perdons des recettes mais aucune réaction !

Pour les autres, rares, domaines qui sont de la compétence de la Communauté, comme par exemple les conservatoires de musique, la création de la Communauté n'a rien modifié à leur fonctionnement habituel ni rien apporté aux usagers.

Nous avons dénoncé, au moment de sa création, une coquille vide qui ne servirait qu'à verser de nouvelles indemnités aux maires de nos deux villes. Malheureusement, l'année 2006 et les orientations pour 2007 nous donnent raison.

Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT,
Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.

Les élus socialistes : 108, av. H. Ginoux (01 42 53 88 10) - Email :
psmontrouge@free.fr - Site : <http://psmontrouge.free.fr/>

PCF

Logement



Annie BRAIDOTTI



Patrick ROBINEAU

Lors du Conseil Municipal du 6 février, une délibération proposait la gestion des 693 logements sociaux du contingent préfectoral de Montrouge par l'office H.L.M. de la ville, après la signature d'une convention.

Partageant l'idée que le droit au logement doit être mis en œuvre au plus près de la réalité, nous nous sommes prononcés pour.

Cependant, compte tenu du très faible taux de départ de ces logements, comme ceux de l'office H.L.M. d'ailleurs, l'offre de logements disponibles restera très faible pour les Montrougiens.

Le problème de fond qui persiste, c'est le manque criant de vrais logements sociaux (P.L.A.I., P.L.U.S.) accessibles aux familles modestes et aux couches moyennes à présent, comme le révèle si crûment l'actualité et non des logements « intermédiaires » (P.L.S.) que le

Maire s'entête à appeler sociaux, construits dans les Z.A.C. de la ville. Ils sont trop chers.

Les logements « préfectoraux » seront donc attribués par la commission de l'office. Il devrait en être de même pour le contingent communal, dont les logements sont attribués pour le personnel communal... uniquement par le Maire dans l'opacité la plus totale, sans aucune concertation.

Nous avons donc trois questions :

1. À quand une commission municipale pluraliste d'attribution de ces logements ?
2. Pourquoi ne pas déléguer ce contingent à l'office H.L.M. ?
3. De combien de logements dispose ce contingent ?

Les réponses étant incomplètes, nous avons reposé ces questions par courrier, à moins qu'elles ne figurent à la page suivante dans « Droit de réponse ».

MNR

Assez de repentance !



Marie-Thérèse GALATEAU

« Il est bon qu'une nation soit assez forte de tradition et d'honneur pour trouver le courage de dénoncer ses propres erreurs, mais elle ne doit pas oublier les raisons de s'estimer elle-même » (A. Camus).

Pourquoi faudrait-il à travers l'esclavage et la colonisation, expier de prétendues fautes et à ce titre tout laisser faire sur notre territoire ? Devons-nous jeter aux oubliettes de l'Histoire tous ceux qui ont permis aux pays colonisés d'accéder aux soins, à la modernité, à l'alphabétisation, et mis fin aux guerres ethniques ? À Mana, Guyane, se trouve le buste de Mère Javouhey, religieuse, fondatrice d'écoles et d'hôpitaux (Afrique et DOM-TOM). Cette brave paysanne bourguignonne consacra sa vie entière à aider les « Noirs enfants du Bon Dieu » en les éduquant et les préparant à être libres. Le pape Grégoire XVI écrivit des lettres où il interdisait l'esclavage et la traite des Noirs.

Louis-Philippe fit voter la liberté et le droit de vote pour les Noirs bien avant le droit de vote des Françaises. L'autoflagellation doit cesser au profit du combat contre le nouvel esclavagisme !

L'autoculpabilisation, héritage de Mai 1968, consiste à battre sa coulpe sur la poitrine de nos ancêtres disparus depuis des siècles, et **place la France en position de coupable face au tiers-monde et aux immigrés présents sur notre sol**. Quant aux pays décolonisés, ils rejettent leurs carences actuelles sur leur passé colonial et forcent leurs populations à l'exil vers cette France qu'ils ont rejetée. Nous avons tout partagé avec les immigrés (travail, logement, santé, loisirs, écoles, crèches) pour n'obtenir, de certains, qu'insultes, jérémiades et mépris. « À force de psalmodier le mantra de "l'immigration-une-chance-pour-la-France", on a oublié que la France pouvait être une chance pour les immigrés » (E. Lévy, *Le Figaro*, 7/05/04). Rétablissons la vérité pour nous faire respecter, sans oublier que des millions de Français ne sont toujours pas représentés à l'Assemblée Nationale.

Marie-Thérèse GALATEAU, Conseillère Municipale.

Droit de réponse

Nous avons toujours dit que l'intercommunalité était une démarche inadaptée pour les communes de la périphérie parisienne qui ont suffisamment de moyens humains et financiers pour bien se gérer et qui chaque fois qu'elles en ont eu besoin ont su se regrouper dans des syndicats intercommunaux tels que pour l'eau, le gaz, l'électricité, le personnel, les ordures ménagères, l'assainissement, etc., et cela depuis fort longtemps. Nous présentions que l'intercommunalité serait un échelon administratif supplémentaire et la France en compte déjà suffisamment, qui représenterait des coûts supplémentaires pour le contribuable.

C'est ce que l'on peut constater à côté de nous avec une intercommunalité qui doit se payer des locaux et qui embauche un directeur général, un directeur des ressources humaines, un directeur des services techniques. Cela a évidemment contraint certaines de ces communes à augmenter leurs impôts. Notre philosophie a toujours été de faire une intercommunalité qui n'apporte pas de surcoût au contribuable et qui éventuellement permettrait des économies d'échelle. C'est ce que nous faisons. En 2007, deux communes, Montrouge et Châtillon, ont baissé leurs taux d'impôts communaux.

Quant au fond, les recettes sont en baisse du fait de la diminution de la dotation de fonctionnement calculée de façon théorique la 1^{re} année et sur le fonctionnement réel de l'intercommunalité la 2^e année. Cela était prévu. Quant à la mobilité des entreprises, elle est normale. Quand les locaux en rénovation de Schlumberger et d'Orange seront reloués, nous retrouverons nos bases de taxe professionnelle et donc les recettes correspondantes. Il n'y a donc pas de quoi s'inquiéter si ce n'est d'être raisonnables sur nos dépenses en attendant des jours meilleurs.

Le Parti Communiste se trompe. La délibération en question ne prévoyait pas de transférer la gestion des logements sociaux du contingent préfectoral à l'Office Municipal d'HLM.

Cette décision prévoit le transfert de l'attribution de logements du contingent préfectoral par la commission d'attribution des logements à l'Office Municipal d'HLM. Ce qui n'est pas la même chose.

Nous rappelons une nouvelle fois que nous avons construit depuis une dizaine d'années à Montrouge 821 logements sociaux et 440 logements intermédiaires. Nous ne mélangeons jamais les deux notions.

Le contingent communal joue pour le personnel de la Ville l'équivalent du 1 % patronal dans les entreprises. Cela permet à la Ville de loger son personnel. Les logements sont attribués après avis du Directeur Général des Services, du service des Ressources humaines, du directeur de cabinet, et par le Maire afin que chaque cas puisse être étudié de façon approfondie. Mais j'ai déjà eu l'occasion de le dire plusieurs fois au groupe communiste. Par contre, je serais curieux de savoir ce qui se fait dans les villes communistes.
